

## Cantel et l'installation du réseau téléphonique cellulaire

Le ministère fédéral des Communications a accordé à la firme montréalaise Cantel le permis pour l'installation d'un réseau téléphonique cellulaire dans 23 grandes villes canadiennes, dont Montréal, Québec et Chicoutimi-Jonquière, au Québec, à partir de 1985.

C'est ce qu'a annoncé le ministre des Communications, M. Francis Fox, soulignant l'importance future de cette industrie nouvelle qui créera 1 400 emplois, dont environ 500 au Québec. C'est à Montréal que sera établi le siège social de Cantel. Les appareils de téléphone cellulaire seront, en bonne partie, fabriqués à Ville Saint-Laurent par la compagnie NovAtel, de Calgary (Alberta).

Le choix de Cantel a été recommandé par une dizaine de haut-fonctionnaires du ministère fédéral des Communications qui, durant plusieurs semaines, ont rencontré les responsables des cinq grands groupes qui convoitaient ce permis.

Propriété d'Entreprises Télémedia, de Montréal; de First City Financial Corp. Ltd., entreprise appartenant à la famille Belzberg, de Vancouver (Colombie-Britannique); de Rogers Telecommunications Ltd., de Toronto; et d'un grand nombre de petites firmes locales, Cantel concurrencera ainsi les compagnies de

téléphone qui offriront un service similaire dans les centres urbains.

Selon M. Fox, le choix de Cantel s'explique par le fait que cette entreprise possède « le meilleur mode d'administration, la meilleure compétence technique, les meilleures bases financières, le plus grand potentiel pour l'exportation ». Ottawa tenait également à répartir régionalement les retombées économiques du projet.

La téléphonie cellulaire est un système qui permet à un individu de communiquer par téléphone à partir d'un appareil mobile souvent placé dans une automobile. Chaque territoire urbain est découpé en cellules qui comprennent une antenne acheminant les communications vers un ordinateur central relié au réseau téléphonique traditionnel. Ce système est nettement supérieur aux radios-téléphones actuels par la qualité du son qui est identique à celle du téléphone ordinaire et par la grande disponibilité des fréquences et du vaste rayon d'accès. L'abonné au système cellulaire peut téléphoner partout dans le monde. À plus long terme, ce réseau sera accessible avec des « téléphones de poche » du genre de la montre-téléphone utilisée par Dick Tracy, dans les bandes dessinées.

Le projet sera particulièrement impor-

tant pour la région de Montréal où seront situés le siège social et les principaux services de la compagnie Cantel. Celle-ci agira en fait comme distributeur de franchises pour des compagnies de radio-téléphone locales qui assureront la vente dans leur région respective du service.

Une bonne partie de la machinerie informatique requise proviendra de la compagnie NovAtel, de Calgary, qui est la propriété de NOVA, et des entreprises An Alberta Corporation et Alberta Government Telephones Co. dont le gouvernement albertain est l'un des actionnaires importants.

NovAtel a fait l'acquisition, il y a un peu plus d'un an, d'International Systemcoms, firme de Montréal qui possédait la technologie du radio-téléphone traditionnel.

La conception et la fabrication des commutateurs et des ordinateurs se feront à Lethbridge, en Alberta. L'an prochain, NovAtel livrera, surtout aux États-Unis, quelque 50 000 appareils dont 40 000 seront fabriqués à Montréal.

Selon M. Fox, il est important qu'un système national fort soit mis en place afin de permettre à des compagnies canadiennes fortes « de dominer le marché, de mieux résister à la concurrence étrangère et ensuite, d'exporter la technologie ».

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) étudiera les conditions relatives à l'interconnexion de l'équipement de Cantel et de celui des compagnies de téléphone.

### Le Téléjournal sera sous-titré

Le Téléjournal de 22 heures sera sous-titré à l'intention des sourds et des malentendants à compter du début de l'an prochain, vient d'annoncer le président de la Société Radio-Canada, M. Pierre Juneau.

Au début, le Téléjournal ne sera codé que du lundi au vendredi et, par la suite, le service sera offert tous les soirs.

Quant au réseau national anglais, il sera sous-titré à compter d'avril et sa version abrégée *Update* sera sous-titrée à compter de février.

Ces sous-titres, qui existent déjà pour d'autres émissions de Radio-Canada, ne sont visibles que si l'on se sert de décodageurs spéciaux. Cinq heures d'émissions chaque semaine sont ainsi sous-titrées à chacun des réseaux.

« Lorsque ce service sera institué, Radio-Canada se classera parmi les premiers au monde dans ce domaine », a déclaré M. Juneau.



M. Philippe de Gaspé Beaubien, principal dirigeant de Cantel explique au ministre des Communications, M. Francis Fox, le fonctionnement d'un téléphone cellulaire. Cantel vient d'obtenir la licence d'exploitation du réseau canadien de téléphonie cellulaire.